

surtout attribué à un développement naturel, c'est-à-dire à une «complémentarité» partielle de nos économies. Le Canada est riche en ressources tandis que le Japon en manque; le Japon est très industrialisé et le Canada l'est de façon inégale; le Canada peut facilement expédier au Japon des matières premières ou des semi-produits; le consommateur canadien est à la page et assez à l'aise pour acheter les produits incomparables de l'industrie japonaise. (Les produits manufacturés représentent quelque 1.7 p. cent des exportations du Canada au Japon alors qu'ils constituent 30 p. cent de nos exportations aux États-Unis; le gros de nos importations du Japon consiste en produits manufacturés et semi-finis.) Cette formule commerciale n'est pas mauvaise en soi puisqu'elle a fort avantage les Canadiens et leur mode de vie. Toutefois, elle ne contribue pas de façon optimale à deux objectifs économiques du Canada, à la fois distincts et interdépendants, du fait que l'un vise à pousser la transformation des matières premières avant leur exportation et l'autre à accroître l'exportation de nos produits manufacturés. Ces politiques ont pour but de faire mieux profiter les Canadiens des avantages de l'industrialisation, notamment des nouveaux débouchés sur le marché du travail.

Depuis des années, le gouvernement s'efforce d'aider les industriels canadiens à étendre leurs marchés d'exportation au Japon. En 1972, M. Jean-Luc Pepin, alors ministre de l'Industrie et du Commerce, dirigeait une délégation d'hommes d'affaires et de hauts fonctionnaires canadiens au Japon; le but de la mission était de renseigner les Japonais sur les produits perfectionnés que nous manufacturons et les avantages d'acheter au Canada. C'est sur cette base que se poursuivent les démarches amorcées pour l'expansion de nos débouchés au Japon. Comme la qualité du choix prime, les Canadiens mettent l'accent sur le secteur aérospatial, l'équipement des industries du gaz et du pétrole, le bois d'œuvre usiné, les accessoires automobiles, l'équipement sous-marin, les produits alimentaires et les biens de consommation. On sait que le Japon constitue un marché sûr pour la technologie nucléaire, domaine où le Canada joue un rôle prépondérant dans le monde. (L'Énergie atomique du Canada Ltée (EACL) et son homologue japonais ont déjà conclu un accord et des consultations ont lieu régulièrement.) Tout en s'efforçant d'intensifier l'exportation de nos produits manufacturés, le gouvernement s'attachera aussi à l'autre aspect de la politique commerciale Canada-Japon: stimuler la transfor-

mation et le conditionnement des matières premières avant leur exportation. A l'heure actuelle, très peu de nos exportations dans les secteurs minier et agricole sont suffisamment transformées. L'élan que veut imprimer le gouvernement à la transformation de ces biens d'exportation dépendra dans une large mesure de l'évolution de nos rapports avec le Japon.

Bien que les objectifs économiques et commerciaux soient des éléments importants de la politique adoptée par le gouvernement à l'endroit du Japon, ils ne sont ni les seuls ni même les plus importants. Le Japon, grande puissance d'avant-guerre, est réapparu sur la scène internationale avec un visage nouveau dont le rayonnement aurait été inimaginable pour le gouvernement des années 30. En mobilisant les talents de ses remarquables citoyens, il a réussi à hisser son produit national brut au rang de ceux des pays occidentaux et jouera vraisemblablement un rôle de plus en plus important au sein de la communauté internationale. Comme tant d'autres, il éprouve présentement des difficultés économiques, mais la plupart des experts prévoient la reprise de la croissance économique réelle dans ce pays au cours de l'année prochaine. Le Japon, dont la présence sur la scène mondiale ne diffère de la nôtre qu'en ordre de grandeur, compte comme nous sur la stabilité internationale et il importe donc que les Canadiens et les Japonais se consultent autant que possible, aussi bien au sujet des tendances internationales que des questions bilatérales plus urgentes. On s'efforce actuellement d'utiliser les mécanismes existants, dont le Comité ministériel Canada-Japon, et d'en instaurer de nouveaux afin d'élargir le cadre des consultations bilatérales. En outre, le gouvernement canadien vise à susciter *l'habitude* des échanges de vues avec le Japon, faute des rouages automatiques et officieux à la disposition, par exemple, des États membres du Commonwealth ou du Conseil de l'Atlantique Nord. Aussi faut-il chercher et saisir toute occasion de dialoguer avec les Japonais et l'on s'y emploie effectivement à l'heure actuelle.

Intérêts communs

En élaborant sa politique, le gouvernement canadien a également tenu compte de ce qui lui semblait être d'un intérêt considérable pour le Japon. Sans prétendre parler au nom des autorités japonaises, on peut tout de même traiter de certaines questions d'intérêt commun. Le gouvernement japonais s'est lui aussi engagé à diversifier ses relations extérieures; en outre, de toute évidence, le Canada lui semble un pays